



## LETTRE DES ÉGLISES NATIONALES AU CONSEIL FÉDÉRAL À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT DE PARIS

Madame la conseillère fédérale Doris Leuthard,  
Mesdames les conseillères fédérales,  
Messieurs les conseillers fédéraux,

Ces deux prochaines semaines, la communauté des Nations négociera à Paris la conclusion d'un nouvel accord international. La Conférence des évêques suisses, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et l'Eglise catholique-chrétienne de LA Suisse exhortent notre pays à mettre à profit cette date historique pour préserver le climat et, par-là, les moyens de subsistance de notre génération et des générations à venir. Si les principales victimes du changement climatique sont actuellement les personnes démunies des pays en développement qui en sont le moins responsables, la population suisse éprouvera néanmoins elle aussi des difficultés croissantes à s'adapter aux conséquences toujours plus lourdes des dérèglements climatiques.

Le changement climatique met en effet en péril un droit inaliénable de la personne humaine : la dignité d'une existence garantie par des moyens de subsistance suffisants fournis par un environnement intact. Notre engagement en faveur de la justice climatique découle d'une mission inscrite dans la foi chrétienne : la nécessité de sauvegarder la Création. Portant le sous-titre de « Sauvegarde de la maison commune », l'encyclique « Laudato si' » du pape François publiée en juin 2015 souligne notre responsabilité en tant qu'êtres humains, tout en rappelant que les problèmes environnementaux sont indissociables de la justice sociale :

*L'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre ce réchauffement ou, tout au moins, les causes humaines qui le provoquent ou l'accroissent. [...] Mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres.*

*Pape François, Laudato si' (23 et 49)*

Nous nous rallions à cette conception de la justice climatique en signant la présente déclaration. Les organes dirigeants des Eglises et leurs œuvres d'entraide – Pain pour le prochain, Action de Carême et Etre partenaires – s'emploient constamment à sensibiliser l'opinion publique suisse à ce sujet, le dernier exemple en date étant la campagne œcuménique 2015. De nombreuses personnes ont une empreinte écologique bien trop grande, en particulier dans les pays riches, dont la Suisse.

Il n'en reste pas moins qu'il existe aussi des initiatives exemplaires, notamment dans nos paroisses et dans d'autres lieux de la vie ecclésiale, qui contribuent à un mode de vie préservant le climat. Nous remercions tous ceux et toutes celles qui, par leur action,

encouragent d'autres dans cette voie, et en premier lieu l'association œcuménique *oeku Eglise et environnement*, qui fêtera son trentième anniversaire l'an prochain.

Voilà des années que le Conseil œcuménique des Eglises (COE), dont le siège est à Genève, agit pour préserver le climat. En septembre, il a adressé la déclaration interreligieuse « Climat, foi et espoir : les traditions religieuses unies pour un avenir commun » à l'ensemble des chefs d'Etat de la planète :

*Nous partageons la conviction que seule la coopération accrue au sein de la communauté internationale, fondée sur les principes de la confiance mutuelle, de l'équité et de la justice, de la précaution, de la justice intergénérationnelle et des responsabilités et capacités communes mais différenciées, sera à même d'écarter la menace du changement climatique (...).*

*Nous en appelons aux personnes riches afin qu'elles accordent un soutien ferme aux personnes pauvres et démunies dans l'ensemble de la planète, mais en particulier dans les pays les moins développés, les petits Etats insulaires et l'Afrique subsaharienne (...).*

*Conseil œcuménique des Eglises, déclaration interreligieuse sur le changement climatique, 2014.*

A Paris, l'enjeu est double : les gouvernements – et surtout ceux des pays riches comme la Suisse – doivent d'une part s'engager de façon contraignante à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'importance de cet engagement et son caractère contraignant sont des conditions *sine qua non* pour que l'humanité puisse maîtriser les changements climatiques à moyen et long terme. D'autre part, les personnes et groupes à l'origine du réchauffement climatique doivent, après avoir admis leur responsabilité individuelle et collective, aider financièrement les pays et groupes de population pauvres à s'adapter aux changements devenus inévitables.

Nous comptons sur la capacité de vision et sur le courage du Conseil fédéral et formulons, à l'intention des membres de la délégation suisse, nos meilleurs vœux de réussite lors des négociations et des pourparlers à Paris.

Berne, le 18 novembre 2015

Gottfried Wilhelm Locher  
Président du Conseil de la  
Fédération des Eglises  
protestantes de Suisse

Harald Rein  
Evêque de l'Eglise  
catholique-chrétienne de  
Suisse

M<sup>gr</sup> Markus Büchel  
Président de la  
Conférence des évêques  
suisse

